

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL REUNI LE 12 JUIN 2008

L'an deux mil huit, le douze juin, à vingt heures quarante-cinq, le conseil municipal, régulièrement convoqué s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, étaient présents : M. LAVERIE Raoul, Maire, Mme EBERHARDT Josiane, M. LONGHI Michel, M. GALY Philippe, M. GRASSET Jean-Paul, M. BOURDAIS Frédéric, Mme JAUBERT Stéphanie, M. DEBUCHY Georges, Mme MAREIGNER Muriel, Mme RICCI Corinne, M. DUDRAGNE Jean-Luc, Mme HODISTER Martine, M. HAMELIN Bernard.

Etait absents excusés :

- o Madame DE LA TULLAYE ayant donné pouvoir à Mme EBERHARDT Josiane
- o Monsieur CLAUSIER ayant donné pouvoir à M. GRASSET Jean-Paul

ORDRE DU JOUR :

FINANCES COMMUNALES

1. VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2007

Le conseil municipal, à l'unanimité, ADOPTE :

- Le compte administratif 2007 de la commune arrêté comme suit :

Excédent de fonctionnement :	421 668.80 €
Déficit d'investissement :	137 081.24 €
- Le compte de gestion 2007 de la commune dont les valeurs sont identiques à celles du compte administratif pour le même exercice
- L'affectation des résultats 2007 comme suit :

Excédent de fonctionnement	284 587.56 €
Affectation en réserves d'investissement	137 081.24 €

DESIGNATION DE DELEGUES

Syndicat Intercommunal de Téléalarme et Télésurveillance de CONDE STE LIBIAIRE

- Madame HODISTER Martine est désignée en qualité de délégué titulaire suite à la modification des statuts de ce syndicat.
- = Mme MAREIGNER Murielle est désignée en qualité de délégué suppléant.

ASSOCIATION FONCIERE DE DAMMARTIN

Information des membres composant cette association en vue d'une éventuelle dissolution.

COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Le conseil municipal, à l'unanimité, APPROUVE la liste complémentaire des administrés susceptibles d'être désignés commissaires au sein de cette commission par les services des impôts fonciers.

CONVENTION AVEC LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT - Subdivision de Coulommiers

Le conseil municipal, à l'unanimité, DECIDE de modifier la convention signée avec la DDE - Subdivision de Coulommiers-.

L'instruction des déclarations préalables et des certificats d'urbanisme (1^{er} alinéa) sera assurée par les services administratifs communaux.

L'instruction des permis de construire et de démolir seront confiés à la DDE de Coulommiers pour une durée indéterminée à ce jour.

Il conviendra d'envisager la prise en charge de cette gestion de l'urbanisme local par la Communauté de Communes de la Brie des Moulins.

INFORMATIONS DIVERSES

- Les marronniers Avenue de la Gare, seront élagués provisoirement en attendant leur abattage en fin d'année pour cause de maladie.
- Résultats de la consultation d'entreprises pour divers travaux dans l'école.
- La mise en place d'un service minimum d'accueil dans les établissements scolaires en cas de grève du personnel enseignant sera étudiée prochainement en commission.
- Mise en place des travaux de réalisation d'un rond point au croisement de la RN 36.
- Renforcement de la ligne électrique Grande Rue.
- Implantations proposées pour la future station d'épuration par la Communauté de Communes de la Brie des Moulins.
- Avancement des travaux de construction du centre de loisirs.